

Communiqué de presse

Suite à l'agression du 29 avril 2012 aux urgences du CHU

Les hospitaliers du CHU de Grenoble sont particulièrement choqués par l'agression violente, subie par un médecin et trois soignants du service des urgences dimanche 29 avril. Plusieurs membres de la famille d'une patiente, mécontents des conditions d'accueil, ont eu un comportement d'une violence inouïe. De tels actes sont inexcusables. Une enquête policière est en cours.

Notre Syndicat tient à exprimer tout son soutien au personnel du service qui travaille trop souvent dans des conditions d'insécurité.

Un CHS-CT extraordinaire s'est tenu le 2 mai au matin. La délégation CGT s'est appuyée sur le rapport annuel 2011 de l'ONVH (Observatoire National des Violences en milieu Hospitalier). Les actes de violences déclarées ont augmenté de 13% en 2011, (plus 4 % dans les services d'urgences) et concernent tous les services.

L'ONVH note « **Il n'est plus possible d'ignorer que la violence existe au sein des établissements de santé...** L'année 2011 met en exergue une radicalisation de plus en plus marquée des actes de violence... Ces actes survenus au sein des établissements ne sont plus qu'une simple question d'incivilité, mais elle relève d'une évolution sociale bien plus préoccupante, pour laquelle la présence d'armes sur soi, alors même que l'on est dans un lieu d'accueil et de soins, est devenue banale et normale... ».

Ce bilan correspond bien à ce que le personnel ressent, que l'on soit soignant ou personnel d'accueil, être les premières victimes d'une dégradation et d'une déshumanisation du service public.

Le CHU de Grenoble est le CHU de France qui a le moins de lits de médecine et de chirurgie par rapport à la population couverte (rapport récent de la cour régionale des comptes).

Cela n'empêche pas que dans le cadre d'un plan d'économie, les experts du ministère nous proposent une optimisation de l'occupation de nos lits selon les variations d'activités, afin de redéployer le personnel.

« Accueillir le maximum de malades dans un minimum de lits ouverts avec le minimum de personnels » !

Voilà ce que donnent les critères de rentabilité appliqués aux hôpitaux.

Cela ne peut manquer de créer une **démotivation du personnel et générer des tensions multiples**. En 2000, les syndicats avaient négocié la création **de 5 postes d'accueil des usagers**, afin de prévenir la violence et d'améliorer l'accueil des familles aux urgences, où les délais d'attente sont les plus importants.

Dans le cadre d'une réorganisation du service et du fait d'un manque de personnel, les crédits et les postes ont été redéployés **contre l'avis du CHS-CT de la CGT du CHU et des syndicats**.

C'est d'abord la remise en cause de cette politique qui pourra diminuer la violence !

Le CHS-CT du 2 mai a décidé l'étude d'une sécurisation des urgences dans un premier temps, en particulier les conditions d'accès, mais aussi une sécurisation des services du CHU.

La Commission d'Analyse et de Prévention des Situations d'Aggressivité et de Violence (CAPSAV) créée avant ces événements va accélérer son travail. **Nous demandons à la Direction de permettre aux syndicats et au CHS-CT de participer aux réflexions et décisions.**

Une réflexion et des actions seront certainement à envisager avec les élus de l'agglomération et le Préfet, responsable de la sécurité sur le territoire. Le CHU c'est 9000 salariés et étudiants : sur Nord, 1500 malades, des visiteurs, des consultants..., au total près de 15000 personnes au quotidien.